Maîtrise professionnelle Ce document doit être déposé à la première session

DI ANI DIÉTUDES ÉTUDIANT	F / DDOFFCCFUD F		
PLAN D'ÉTUDES ÉTUDIANT.E / PROFESSEUR.E			
NOM ET PRÉNOM DE L'ÉTUDIANT.E			
NI (9 chiffres)			
NOM DU DIRECTEUR/DIRECTRICE D'ESSAI OU CONSEILLER/CONSEILLÈRE			
FRÉQUENTATION			
Temps plein Temps partiel			
1. OBJECTIF DU PLAN			
Il s'agit d'un outil de travail qui permet d'établir une conce d'essai, ou bien conseiller ou conseillère et l'étudiant.e. (productive et satisfaisante pour les deux parties. Si des ajus être déposée à la direction de programme. Les bonnes prat	Ce document écrit propose une organisation de travail stements à ce plan sont nécessaires, une mise à jour doit		
2. PRÉAMBULE SUR LA DURÉE DES ÉTUDES			
Selon le Règlement des études (art. 109, un programme de 2^e cycle ou intercycles, répartis généralement sur 4 sessic d'attribution des bourses de réussite de la FESP a été élabo	ons). Le <u>Plan facultaire d'encadrement des étudiants et</u>		
3. PROGRAMME DE TRAVAIL ET ÉCHÉANCIE	R		
Pour compléter votre maîtrise, vous devez réussir les activit cheminement dans <u>CAPSULE</u> afin de vous assurer de suivre session d'admission:	· -		
Maîtrise en agroforesterie			
Maîtrise en biogéosciences de l'environnement			
Maîtrise en sciences forestières			
Maîtrise en sciences géographiques – géographie appliquée			
Maîtrise en sciences géomatiques – géomatique appliquée			
4. LANGUE DE RÉDACTION DU PROJET FINA	L		
Selon le Règlement des études (art. 98.), dans le cas d'u rédaction s'effectue en français. Toutefois, le directeur a directeur de recherche ou du directeur d'essai, la rédaction	de programme peut autoriser, sur recommandation du		
Français Anglais Autre (en tout ou en partie)			
Indiquer la langue, une justification si la langue de rédaction	n n'act nac la français touta autre enécification		
manquer la langue, une justification si la langue de redaction	ii ii est pas ie irangais, toute autre specification.		

5. TYPE DE PROJET FINAL Essai (voir point 6) Projet d'intervention (voir point 7) 6. DESCRIPTION SOMMAIRE DE L'ESSAI Si déterminé au moment du dépôt du plan. Faire une mise à jour au besoin. 7. PROJET D'INTERVENTION Si déterminé au moment du dépôt du plan. Faire une mise à jour au besoin. Au Canada À l'international Lieu du projet d'intervention, liste d'organismes potentiels ou tout autres informations pertinentes. L'étudiant.e avec permis d'études doit se procurer un permis de travail pour stage afin de pouvoir réaliser son Projet d'intervention. Pour plus d'informations: https://www.ulaval.ca/international/immigration/travaillerau-canada/travailler-durant-vos-etudes L'étudiant.e est responsable de trouver son projet d'intervention et s'engage donc à effectuer toutes les démarches nécessaires, et ce, le plus tôt possible, afin de trouver un organisme pouvant le ou la recevoir dans le cadre de son projet d'intervention. → Je reconnais avoir lu les informations ci-dessus :

Formations du SPLA suggérées https://www.spla.ulaval.ca/etudiants/activites

LinkedIn: pour réseauter et trouver un emploi

Rendre mon CV et ma lettre efficaces

Culture québécoise et marché du travail (recommandée aux étudiant.e.s étranger.ère.s)

Être bien préparé pour mes entrevues de sélection

8. CALENDRIER DES ACTIVITÉS À RÉALISER DURANT LA MAÎTRISE PROFESSIONNELLE

Compléter le tableau suivant en indiquant les sessions auxquelles seront réalisées les différentes activités (numéro de cours, stage, essai, projet d'intervention, sessions d'arrêt des études, etc.).

Sessions	Activités prévues	Session	Année	Bourse
1				
2				
3				
4				Bourse 1

SESSIONS SUPPLÉMENTAIRES

Sessions	Activités prévues	Session	Année	Bourse
5				Bourse 1
6				

Bourse 1 : Diplomation en 4 ou 5 sessions incluant l'été

Plus d'informations sur la bourse sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.ffgg.ulaval.ca/bourses-reussite
Voir Annexe 1 pour des sessions supplémentaires.
Prolongation des études (congés parentaux, absences autorisées, autres événements prévus, etc.)
9. MODALITÉS D'ENCADREMENT
À quelle fréquence se fera l'encadrement de l'étudiant.e ? Il est fortement recommandé d'avoir des rencontres étudiant.e/directeur ou directrice d'essai, ou bien conseiller ou conseillère au moins 1 fois par session. Au(x) semaine(s) fois par session À la suite d'une étape majeure du cheminement À la demande de l'étudiant.e ou du conseiller ou de la conseillère Autre
Mode de communication privilégié : Courriel En personne Visioconférence Téléphone Autre Précisions sur l'encadrement
rectsions sur reneathement
10. FINANCEMENT DE L'ÉTUDIANT-E
Quel sera le soutien financier offert à l'étudiant au cours de ses études? Non financé.e. L'étudiant.e est responsable du financement de ses études Financé.e par une bourse d'excellence obtenue par l'étudiant.e Autre rémunération
Précisions sur la bourse détenue ou autre rémunération

L'Université Laval souscrit des protections d'assurance à l'intention des étudiants et des étudiantes. Le détail des garanties offertes se trouve au point 10.7 de ce lien : https://www.sf.ulaval.ca/regles-et-politiques/manuel-des-regles-financieres-de-luniversite-laval/chapitre-10-assurance-de-dommages-et-de-responsabilite-civile.

L'étudiant.e s'engage à poser sa candidature pour les diverses bourses disponibles (facultaires, universitaires, organismes de financement), si le cumul des bourses est autorisé.

Le professeur ou la professeure encadrant s'engage à appuyer l'étudiant.e dans sa recherche de bourses et autres financements.

→ Je reconnais avoir lu les informations ci-dessus :

11.	RESSOURCES	MATERIELI	LES

11. RESSOURCES MATERIELLES
Quelles seront les ressources matérielles offertes à l'étudiant.e au cours de son programme d'études ? Bureau de travail Bureau de travail fourni selon les disponibilités du département. Numéro de local : Bureau non fourni
Ordinateur Ordinateur fourni par le ou la professeur.e Ordinateur fourni par l'étudiant.e Impression fournie : impressions par année (ex. quota de 300 copies/an) Impression payée par l'étudiant.e
Logiciels La liste des logiciels fournis par la Faculté est disponible à l'adresse suivante : https://www.ffgg.ulaval.ca/service-informatique/logiciels . Indiquer les autres logiciels, licences informatiques à la disposition de l'étudiant.e s'il y a lieu.
Laboratoires informatiques Les laboratoires informatiques disponibles aux étudiants-es sont indiqués à l'adresse suivante : https://www.ffgg.ulaval.ca/service-informatique/laboratoires. Autres
À la fin de ses études, l'étudiant.e est responsable d'effectuer le ménage des espaces utilisés ainsi que le ménage, le classement et l'identification du matériel laissé dans les entrepôts et laboratoires, lorsqu'applicable.
→ Je reconnais avoir lu les informations ci-dessus :

12. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES

Il est recommandé que les questions de Propriété intellectuelle et de confidentialité des données soient discutées. Consulter les règles sur les brevets et inventions et sur la propriété intellectuelle à l'Université Laval pour plus d'informations. Au besoin, un document de reconnaissance de droits étudiants sera signé par l'étudiant.e (voir Vicedécanat à la recherche).

13. ENGAGEMENT ÉTUDIANT DANS LA VIE ACADÉMIQUE

L'engagement active de l'étudiant.e dans la vie académique est fortement recommandée afin de faciliter son intégration, permettre les échanges entre les différents membres de la communauté universitaire, parfaire son apprentissage et consolider son réseau. Le ou la professeur.e est invité.e à encourager cet engagement en favorisant l'accès aux différentes activités académiques disponibles. Celui-ci peut se traduire de nombreuses façons, tant par une participation à des rencontres scientifiques, qu'une contribution à la vie facultaire. En voici quelques exemples :

- Participation à des soutenances, séminaires, présentations de mémoire ou de projets d'intervention;
- Participation à des activités du groupe ou du centre de recherche;
- Participation à des colloques, conférences ou congrès;
- Participation à des comités de programme ou autres comités facultaires ou départementaux;
- Participation aux activités de l'association étudiante.

Autres exemples d'engagement étudiant pertinent
Le ou la professeure encadrant est affiliée à l'un ou plusieurs de ces regroupements: Centre, Chaire, CLÉ, etc.
L'étudiant.e et son directeur ou sa directrice d'essai ou bien son conseiller ou sa conseillère ont pris connaissance de l'importance de l'engagement étudiant dans la vie académique.
→ Je reconnais avoir lu les informations ci-dessus :
14. FORMATIONS
Connaissances nécessaires dans le cadre du projet ou de la formation
Formations sur les violences à caractère sexuel via monPortail (obligatoire) SIMDUT
Travail en région éloignée
Biosécurité Formation pour machinerie
Autres formations
Apprentissage autonome d'un logiciel, protocole, utilisation d'un équipement, etc.

Connaissances langagières Apprentissage du français ou d'une autre langue (niveau attendu, cours).	
15. PRÉCISIONS AU PLAN D'ENCADREMENT	
16. SIGNATURES	
Signature de l'étudiant.e	date
Signature du directeur.trice d'essai, conseiller.ère	date
Signatures électroniques ou approbations par courriel acceptées.	
Veuillez faire parvenir une copie électronique de ce plan dûment signé, avant l	a fin de votre 1 ^{re}
session, ainsi que les mises à jour, à votre gestion des études : etudes-cycles-	2-3@ffgg.ulaval.ca
La direction de programme se réserve le droit de demander des précisions et d'encadrement au besoin.	des mises à jour du plan
16. RÉSERVÉ À LA DIRECTION DE PROGRAMME	
Plan approuvé	
Modifications demandées	
Commentaires	1
Direction de programme	date

Annexe 1 - CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Sessions	Activités prévues	Session	Année